Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AMBASSADE DE FRANCE EN ARMÉNIE

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Service de Presse

Revue de la presse arménienne du 1er novembre 2018

Sans surprise, Nikol Pachinian n'a pas été élu au poste de Premier Ministre / Aucun député n'ayant voté en faveur ou contre sa candidature, et 13 députés s'étant abstenus, Nikol Pachinian, comme prévu, n'a pas été élu au poste de Premier Ministre. Le groupe parlementaire *Tsaroukian*, les partis *Dachnak* et *Républicain* n'ont pas participé à l'élection. L'alliance *Yelk* s'est abstenue.

L'Assemblée Nationale a adopté à l'unanimité le projet de loi sur l'amnistie / Le projet de loi sur l'amnistie a été adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture lors de la séance extraordinaire du 1er novembre avec 75 voix. Elle bénéficiera à 6500 personnes. 650 prisonniers seront libérés, et une centaine de condamnés verront leur peine réduite. C'est la quatrième et la plus importante amnistie des dix dernières années après celle des années 2009, 2011 et 2013. Suite à cette amnistie, seront libérés Jirayr Sefilyan et Gevorg Safaryan, condamnés pour des troubles de grande ampleur le 24 avril 2015, ainsi que Shant Harutyunyan, condamné à cinq ans de prison pour sa « *Révolution des valeurs* ». Par une clause spéciale de cette amnistie, tous les membres du groupe armé Sasna Tsrer, ayant participé à la prise d'un commissariat de police en 2016 et dont les actions n'ont pas directement entraîné la mort d'une personne, seront exemptés de poursuites pénales.

L'amnistie ne bénéficiera pas aux personnes impliquées dans les affaires au centre des polémiques qui ont été révélées après la révolution, concernant notamment le deuxième Président Robert Kotcharian, l'ancien Chef d'Etat-major des forces armées de la RA, le Secrétaire général actuel de l'OTSC Youri Khatchatourov accusés de renversement de l'ordre constitutionnel, ainsi que le député de l'Assemblée Nationale, et ancien général Manvel Grigorian accusé de détournement de matériels et biens destinés aux militaires et de détention illégale d'armes.

L'ancien chef du groupe d'enquête sur l'affaire du 1er mars et un expert médico-légal accusés dans l'affaire du 1er mars / Le service spécial d'enquête a annoncé hier que Vahagn Harutyunyan, ancien chef du groupe d'enquête sur l'affaire du 1er mars était accusé pour « falsification de preuves sur un crime particulièrement grave » (l'affaire du 1er mars) et recherché par la police. A noter que 1000 cartouches d'armes à feu de l'armée ont été remplacées par des cartouches provenant du même type d'armes de la police découvertes sur différents lieux d'incident et représentant des preuves matérielles dans l'affaire du 1er mars. Ceci prouve l'implication de l'armée dans les événements du 1er mars ayant causé la mort de 10 personnes.

Nikol Pachinian a reçu le président de la Commission de Venise / Le Premier Ministre par intérim a remercié la Commission de Venise pour son aide apportée aux travaux des amendements au Code électoral de la République d'Arménie, ainsi que pour sa disponibilité pour l'organisation des consultations à ce sujet. Pour sa part, le Président de la Commission de Venise Gianni Buquicchio a salué l'initiative du gouvernement arménien d'apporter des amendements au Code électoral visant à améliorer l'exercice du droit de vote, la protection des droits des observateurs, l'amélioration de

l'accès aux médias, la transparence du processus électoral, la lutte contre la fraude électorale, l'abolition des restrictions au nombre de participants aux coalitions formées après le premier tour, etc.

Rédaction : Sonia Machinian

Hayastani Hanrapetoutioun- ***quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ;*** *Hayots Achkhar*- ***quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Azg*- ***hebdomadaire, tirage- 3000 exemplaires ;*** *Haykakan Jamanak*- ***quotidien, tirage-6500 exemplaires ;*** *Aravot*- ***quotidien, tirage- 2718 exemplaires ;*** *Jamanak*- ***quotidien, tirage- 5300 exemplaires ;*** ***Hraparak-quotidien, tirage-3400 exemplaires ;*** ***Joghovourd-quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Chorrord Ichkhanoutioun*- ***quotidien, tirage-5700 exemplaires ;*** *Golos Arménii*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ;*** *Novoyé Vrémia*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ;*** *168 Jam*- ***hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ;*** *Respoublika Arménia*- ***bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires***

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun cas exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.